

# BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2013 N°7  
22 janvier 2013

- Décision du 3 janvier 2013 portant délégation de signature :
- \* ordre général
- \* marchés publics
- \* achats
- \* ordonnateurs secondaires

**Direction territoriale Rhône-Saône**

P 2

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant.  
Toute demande doit être adressée à la division administration générale/défense du siège de l'établissement,  
175, rue Ludovic Boutleux- B.P. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex



## **D E C I S I O N – DTRS n°1 -01 2013 portant délégation de signature**

### **La Directrice territoriale de VNF RHONE SAONE**

Vu le code de justice administrative,

Vu le code des transports,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques,

Vu la loi n° 2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies navigables de France,

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France,

Vu le décret n° 91-797 du 20 août 1991 modifié relatif aux recettes de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoirs aux directeurs territoriaux,

Vu l'organisation de la direction territoriale,

### **D E C I D E**

#### **Article 1er**

Pour l'ensemble des actes et décisions figurant dans la délégation de pouvoirs du directeur général en date du 31 décembre 2012, délégation de signature est donnée à :

M. Olivier NOROTTE, directeur adjoint,

et, en l'absence de la directrice et du directeur adjoint, à :

M François WOLF, directeur des subdivisions<sub>2</sub>

## **Article 2**

Pour l'ensemble des actes et décisions figurant dans la délégation de pouvoir du directeur général en date du 31 décembre 2012, dans la limite de leurs attributions fonctionnelles, et à l'exception du point I de l'article 1er portant sur les marchés publics, délégation de signature est donnée à :

M. Dominique LARROQUE, secrétaire général,  
M. Nicolas CHARTRE, chef du service développement, et, en son absence, à M Sylvain ROBICHON adjoint,  
M. Philippe PULICANI, chef du service ingénierie,  
M. Éric BOURLES, chef du service gestion durable, et, en son absence, à Mme Nadia JACQUOT adjointe.

## **Article 3**

Pour signer tous documents relatifs aux affaires courantes juridiques (à l'exception de tout engagement juridique du service) et, en cas d'urgence, agir en justice, déposer plainte (article 1 paragraphe III de la délégation de pouvoir du directeur général), délégation de signature est donnée à :

Mme Naïla KAHLA, chef du bureau des affaires juridiques – direction du développement

## **Article 4**

Pour prendre tout acte ou décision relatifs aux occupations temporaires, constitutives ou non de droits réels, du domaine géré par Voies navigables de France portant sur une durée n'excédant pas 18 ans ou sur une superficie inférieure ou égale à 10 hectares, d'un montant total hors frais et hors abattements ou dégrèvements, rapporté à l'année, inférieur à 4 000 €, délégation de signature est donnée :

Aux personnes désignées dans le tableau annexe I-1

## **Article 5**

Toute décision antérieure est abrogée.

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet : [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr).

**Fait à LYON, le 3 janvier 2013**

**La Directrice territoriale  
de Voies Navigables de France  
RHONE SAONE**

**Signé**

**Monique NOVAT**

# Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

## ANNEXE I-1

### Liste des agents ayant délégation de signature

pour signer des décisions d'occupation temporaire d'un montant inférieur à 4000 €

Nom	Fonction
Brahim LOUAFI	Chef de la subdivision de Frontignan
Jean-Paul FAUDOT	Chef de la subdivision Grand Delta
Samuel CADO	Chef de la subdivision de Lyon
Nicolas BEAUREZ	Chef de la subdivision de Mâcon
Alain HERR	Chef de la subdivision de Chalon-sur-Saône
Jean-Pierre SEGUIN	Chef de la subdivision de Gray
Pascal SEUROT	Chef de la subdivision de Port-sur-Saône
Paul LANOY	Chef de la subdivision de Dole
Antoine SION	Chef de la subdivision de la Vallée du Doubs
Robert MAS	Adjoint au chef de la subdivision de Frontignan
Cyril ANTOLIN	Adjoint au chef de la subdivision de Grand Delta
Fabrice BOISSON	Adjoint au chef de la subdivision de Lyon
Laurent MALBRUNOT	Adjoint au chef de la subdivision de Mâcon
Yannick SAVOY	Adjoint au chef de la subdivision de Chalon-sur-Saône
Denis JEANDENAND	Adjoint au chef de la subdivision de Port-sur-Saône
Marc RIGOLIER	Adjoint au chef de la subdivision de Dole
Rachel DEPENAU	Adjointe au chef de la subdivision de la Vallée du Doubs



## **D E C I S I O N -DTRS n°3 -01 2013 portant délégation de signature en matière de marchés publics**

### **La Directrice territoriale de VNF RHONE SAONE**

Vu le code des transports,

Vu la loi n° 2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies navigables de France,

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoirs aux directeurs territoriaux,

Vu l'organisation de la direction territoriale,

### **D E C I D E**

#### **Article 1er**

Délégation de signature est donnée à :

M. Olivier NOROTTE, directeur territorial adjoint,

et, en l'absence de la directrice et du directeur adjoint, à :

M François WOLF, directeur des subdivisions,

M Dominique LARROQUE, secrétaire général,

Pour signer tout acte et décision en matière de marchés publics tels que définis au paragraphe I de l'article 1er de la délégation de pouvoirs du directeur général en date du 31 décembre 2012, à savoir :

- conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maîtrise d'œuvre, d'un montant inférieur à 90 000 €HT,
- prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché, quel qu'en soit le montant,
- prendre tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché, quel qu'en soit le montant.

## **Article 2**

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions et compétences, à :

M. Nicolas CHARTRE, chef du service développement, et, en son absence, à M Sylvain ROBICHON adjoint,  
M. Philippe PULICANI, chef du service ingénierie,  
M. Éric BOURLES, chef du service gestion durable, et, en son absence, à Mme Nadia JACQUOT adjointe,

pour signer les actes et décisions en vue de :

- conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, y compris tout marché de maîtrise d'œuvre, d'un montant inférieur à 90 000 €HT,
- prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant inférieur à 90 000 €HT,
- prendre tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant inférieur à 90 000 €HT.

## **Article 3**

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions et compétences, aux chefs d'unité, chefs de subdivision désignés dans l'annexe I-1, et, en cas d'absence, aux adjoints désignés dans l'annexe I-2, pour signer les actes et décisions en vue de :

- conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, hors marché de maîtrise d'œuvre, d'un montant inférieur à 50 000 €HT,
- prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant inférieur à 50 000 €HT,
- prendre tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant inférieur à 50 000 €HT,
- conclure tout marché de maîtrise d'œuvre d'un montant inférieur à 20 000 €HT.

## **Article 4**

Délégation de signature est donnée aux agents désignés dans les tableau annexes I-2 et I-3, dans la limite de leurs attributions et compétences, pour signer les actes et décisions en vue de :

- conclure tout marché de travaux, de fournitures et de services, hors marché de prestations intellectuelles, d'un montant inférieur à 15 000 €HT,
- prendre tout acte ou décision préalable à la conclusion de tout marché d'un montant inférieur à 15 000 €HT,
- prendre tout acte ou décision relatif à l'exécution de tout marché d'un montant inférieur à 15 000 €HT.

## **Article 5**

Toute décision antérieure est abrogée.

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet : [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr).

**Fait à LYON, le 3 janvier 2013**

**La Directrice territoriale de Voies Navigables de France  
RHONE SAONE**

**Signé  
Monique NOVAT**

**Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France**

## ANNEXE I-1

**Liste des chefs d'unités, chefs de subdivision et adjoints ayant délégation de signature  
pour l'article 3  
(marchés <50 000 € hors maîtrise d'œuvre et marchés de maîtrise d'œuvre < 15 000 € HT)**

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>
Lionel ROYER	Chef du bureau des Affaires générales et de la programmation (DGD)
Nicolas VIAUD	Chef du bureau Exploitation maintenance (DGD)
Delphine LEDUC	Chef du bureau Environnement (DGD)
Jean-Marc TAVERNIER	Chef du bureau Maitrise d'ouvrage (Ingénierie)
Marie-Josée MICHAUD	Adjointe au chef du bureau Maitrise d'ouvrage (Ingénierie)
Christophe BRUNEL	Chef du bureau d'Études de Lyon (Ingénierie)
Laurent GERIN	Chef de la subdivision Études et Travaux de Beaucaire (Ingénierie)
Alain BERNARD	Chef du bureau Informatisation (SG)
Colette PEIGNEAUX	Chef du bureau Moyens généraux et parc (SG)
Éric POIRSON	Chef du bureau des Ressources humaines et de la formation (SG)
Sylvain ROBIER	Chef du bureau Sécurité prévention (SG)
Roselyne BATTEUX	Chef du bureau administratif (SG)
Michèle KHAIRY	Chef du bureau Budget, comptabilité, marchés (DEV)
Jean-Paul FAUDOT	Chef de la subdivision de Grand Delta
Alain HERR	Chef de la subdivision de Chalon-sur-Saône
Paul LANOY	Chef de la subdivision de Dole
Brahim LOUAFI	Chef de la subdivision de Frontignan
Jean-Pierre SEGUIN	Chef de la subdivision de Gray
Samuel CADDO	Chef de la subdivision de Lyon
Nicolas BEAUREZ	Chef de la subdivision de Mâcon
Pascal SEUROT	Chef de la subdivision de Port-sur-Saône
Antoine SION	Chef de la subdivision de la Vallée du Doubs et du bureau d'Études de Besançon (Ingénierie)

# Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

## ANNEXE I-2

**Liste des agents ayant délégation de signature  
pour l'article 3 (marchés <50 000 €hors maîtrise d'œuvre) en cas d'absence  
du chef de bureau ou de subdivision  
et pour l'article 4 (marchés < 15 000 €hors prestations intellectuelles)**

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>
Jérôme QUITTARD	Adjoint Travaux au chef de la subdivision Études et Travaux de Beaucaire
François PEREZ	Adjoint Études au chef de la subdivision Études et Travaux de Beaucaire
Cyril ANTOLIN	Adjoint au chef de la subdivision de Grand Delta
Yannick SAVOY	Adjoint au chef de la subdivision de Chalon-sur-Saône
Marc RIGOLIER	Adjoint au chef de la subdivision de Dole
Robert MAS	Adjoint au chef de la subdivision de Frontignan
Fabrice BOISSON	Adjoint au chef de la subdivision de Lyon
Laurent MALBRUNOT	Adjoint au chef de la subdivision de Mâcon
Rachel DEPENAU	Adjoint au chef de la subdivision de la Vallée du Doubs
Dominique DUNAND	Adjoint au chef du bureau Études de Besançon
Natacha LAVAL	Adjointe au chef du bureau Ressources humaines et formation
Denis JEANDENAND	Adjoint au chef de la subdivision de Port-sur-Saône
Marc RIGOLIER	Adjoint au chef de la subdivision de Dole

# Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

## ANNEXE I-3

Liste des agents ayant délégation de signature  
pour l'article 4 (marchés < 15 000 € hors prestations intellectuelles)

Nom	Fonction
<b>Direction –communication</b>	
Nathalie BALLAND	Chef du bureau Communication
<b>Secrétariat général / Sécurité-Prévention</b>	
Bernard VANDAELE	Conseiller Sécurité Prévention
<b>Subdivision de Grand Delta</b>	
Georges PIGNOT	Responsable Travaux
Jean-Louis GAUDILLERE	Responsable du centre d'exploitation de St Gilles
<b>Subdivision de Chalon-sur-Saône</b>	
Didier HERIT	Technicien en charge de l'exploitation
Michel BLONDEL	Technicien en charge des études et de l'environnement
Jocelyn ROYER	Technicien en charge de la maintenance
Sébastien COLLARD	Technicien en charge de la sécurité et du développement
<b>Subdivision de Dole</b>	
Jean GUILLEMOT	Responsable Exploitation entretien travaux neufs
Jean-Louis BATAILLARD	Responsable Domaine fluvial et travaux
<b>Subdivision de Frontignan</b>	
Philippe SCHNEIDER	Chef du centre d'exploitation de Palavas
Bruno DEPERIAUX	Responsable matériel
Gilles PUARD	Responsable chantiers
<b>Subdivision de Gray</b>	
Jean-Pierre MUZARD	Responsable du pôle plongée
Roland PERIA	Chargé d'opération travaux
<b>Subdivision de Lyon</b>	
Maxime PIEROT	Responsable Rhône aval
Vincent PRIN-ABEIL	Responsable Rhône amont
Thierry SADONNET	Responsable Saône
Franck THOLLET	Responsable du domaine fluvial
<b>Subdivision de Mâcon</b>	
Patrick MARGUIN	Responsable pôle bathymétrie
Noël CORGET	Responsable environnement
André CLERC	Responsable maintenance

Serge SAHUC	Technicien en charge de la sécurité et de la maintenance chenal
<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>
<b>Subdivision de Port-sur-Saône</b>	
Hubert PETIT	Responsable Exploitation Petite Saône
<b>Subdivision de la Vallée du Doubs</b>	
Bruno BEDEAUX	Responsable maintenance
Vincent MOSSARD	Responsable Domaine et maisons éclusières
Laurent PAUTOT	Responsable Exploitation
Éric VUILLIER	Responsable Travaux
Charles FIGUERO	Responsable entretien / exploitation secteur Montbéliard



**D E C I S I O N – DTRS-n°4- 01 2013**  
**portant délégation de signature**  
**en matière d'achats inférieurs à 1000 €HT**

**La Directrice territoriale de VNF RHONE SAONE**

Vu le code des transports,

Vu la loi n° 2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies navigables de France,

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant délégation de pouvoirs du conseil d'administration au directeur général de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant délégation de pouvoirs aux directeurs territoriaux,

Vu l'organisation de la direction territoriale,

**D E C I D E**

**Article 1er**

Délégation de signature est donnée aux **agents désignés dans le tableau annexe I-1, dans la limite de leurs attributions et compétences**, et sous le contrôle des chefs de subdivisions et chefs d'unité comptable, pour signer les actes et décisions en matière d'achat de travaux, de fournitures et de services d'un montant inférieur à 1 000 €HT.

**Article 2**

Toute décision antérieure est abrogée. La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet : [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr).

**Fait à LYON, le 3 janvier 2013**

**La Directrice territoriale de Voies Navigables de France**  
**RHONE SAONE**  
**Signé**

**Monique NOVAT**

# Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

## ANNEXE I-1

Liste des agents ayant délégation de signature  
pour effectuer des achats inférieurs à 1000 €HT

Nom	Fonction
<b>Direction - Communication</b>	
BLANCHON Didier	Gestionnaire de la vedette le Rhône
<b>Subdivision de Grand Delta</b>	
MONITOR Jean-Pierre	Responsable travaux
SUAU Emmanuel	Responsable maintenance
CHARRIER Frédéric	Technicien maintenance
<b>Subdivision de Chalon-sur-Saône</b>	
BARON Éric	Responsable secteur amont et interventions TP.
MACART Lionel	Adjoint au chef du pôle plongée
PATER Jean Sylvère	Responsable maintenance des ouvrages
RIGOLLET Cyril	Responsable entretien secteur aval et balisage
<b>Subdivision de Dole</b>	
FRANCIOLI Régis	Responsable maintenance CRR
BOITET Camille	Responsable mécanique et HS
CHANIET Claude	Responsable exploitation
BARTHE Olivier	Technicien maintenance
<b>Subdivision de Frontignan</b>	
PUARD Gilles	Responsable exploitation
DEPERRIAUX Bruno	Responsable matériel
<b>Subdivision de Gray</b>	
BONADEI Édouard	Responsable exploitation
CHARTON Fabrice	Responsable maintenance
CLAVIER Dominique	Responsable entretien
RACE Hervé	Responsable entretien
JAONAH Jean-Charles	Adjoint au responsable maintenance Petite Saône
<b>Subdivision de Lyon</b>	
QUONIOU Bernard	Gestionnaire site de FILLON
NOURRY Pascal	Gestionnaire site de COUZON
COQUELIN Bernard	Correspondant local Hygiène et Sécurité
PERRIN Yves	Responsable de l'équipe entretien à FILLON

<b>Nom</b>	<b>Fonction</b>
<b>Subdivision de Mâcon</b>	
DAURET Jacques	Entretien des ouvrages
DONGUY Dominique	Gestion des fournitures, COT et TH
CLERC Patrick	Entretien voie d'eau
MATHURIAU Rémy	Entretien voie d'eau
<b>Subdivision de Port-sur-Saône</b>	
LEBLEUX Jacky	Responsable entretien
MAL Christian	Responsable entretien-exploitation
JOFFRIN Henri	Responsable entretien-exploitation
MILLERAND Jean-Jacques	Responsable pôle maintenance
<b>Subdivision de la Vallée du Doubs</b>	
BROLIN Michel	Adjoint exploitation
GUIGNARD Anne - Marie	Responsable domaine
COUSSEMENT Yves	Adjoint travaux
STHELIN Bruno	Adjoint exploitation
CHAGROT Olivier	Travaux maisons éclusières
PAN Jean-Michel	Gestionnaire matériel
MONCH Gérard	Adjoint travaux
ROUHIER Gildas	Adjoint travaux
CORDIER Vincent	Gestionnaire matériel
MARBACH Claude	Adjoint entretien-exploitation
HUMBERT Dominique	Chef d'équipe maintenance



**D E C I S I O N – DTRS n°2 -01 2013  
portant délégation de signature  
relative à la compétence d'ordonnateur secondaire**

**La Directrice territoriale de VNF RHONE SAONE**

Vu le code des transports,

Vu la loi n° 2012-77 du 24 janvier 2012 relative à Voies navigables de France,

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France,

Vu la délibération du conseil d'administration de Voies navigables de France du 29 novembre 2012 portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France,

Vu la décision du 31 décembre 2012 du directeur général de Voies navigables de France portant désignation des directeurs territoriaux et des ordonnateurs secondaires,

Vu l'organisation de la direction territoriale,

**D E C I D E**

**Article 1er**

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer toute pièce relative à l'exercice de la compétence d'ordonnateur secondaire à :

M. Olivier NOROTTE, directeur adjoint,

et, en l'absence de la directrice et du directeur adjoint, à :

M François WOLF, directeur des subdivisions,

M Dominique LARROQUE, secrétaire général.

**Article 2**

Délégation de signature est donnée, dans la limite de leurs attributions et compétences, à :

M. Nicolas CHARTRE, chef du service développement, et, en son absence, M Sylvain ROBICHON adjoint,

M. Philippe PULICANI, chef du service ingénierie,

M. Éric BOURLES, chef du service gestion durable, et, en son absence, Mme Nadia JACQUOT adjointe,

pour signer :

- les propositions d'engagement comptable des dépenses
- les pièces de liquidation des recettes et de dépenses de toute nature.

### **Article 3**

Délégation de signature est donnée aux chefs d'unité comptable désignés dans le tableau annexe I-1, pour signer les propositions d'engagement comptable des dépenses et les pièces de liquidation de recettes et de dépenses de toute nature.

### **Article 4**

Délégation de signature est donnée, en l'absence des chefs d'unité comptable, aux agents désignés dans le tableau annexe I-2 pour signer les propositions d'engagement comptable des dépenses et les pièces de liquidation de recettes et de dépenses de toute nature.

### **Article 5**

Délégation de signature est donnée à Mme Chantal GUARRACINO, chef du bureau Comptabilité, et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M Roland MAGNIN, pour :

- effectuer des virements de crédits entre les comptes, dans la limite des crédits délégués, pour la section de fonctionnement ainsi que pour la section d'investissement,
- signer, dans le cadre de ses attributions et compétences :
  - les engagements comptables de dépenses,
  - les pièces de mandatement des dépenses de toute nature,
  - les pièces comptables et documents relatifs à l'ordonnancement des dépenses.

### **Article 6**

Toute décision antérieure est abrogée.

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France, disponible sur le site internet : [www.vnf.fr](http://www.vnf.fr).

**Fait à LYON, le 3 janvier 2013**

**La Directrice territoriale de Voies Navigables de France  
RHONE SAONE**

**Signé**

**Monique NOVAT**

# Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

## ANNEXE I-1

**Liste des chefs d'unité comptable ayant délégation de signature  
en matière de pièces de liquidation de recettes et de dépenses de toute nature.**

Nom	Fonction	Unité comptable
Jean-Paul FAUDOT	Chef de la subdivision de Grand Delta	Grand Delta
Laurent GERIN	Chef de la subdivision Études et travaux de Beaucaire	Études et travaux
Alain HERR	Chef de la subdivision de Chalon-sur-Saône	Chalon-sur-Saône
Paul LANOY	Chef de la subdivision de Dole	Dole
Brahim LOUAFI	Chef de la subdivision de Frontignan	Frontignan
Jean-Pierre SEGUIN	Chef de la subdivision de Gray	Gray et Port-sur-Saône
Samuel CADO	Chef de la subdivision de Lyon	Lyon
Nicolas BEAUREZ	Chef de la subdivision de Mâcon	Mâcon
Antoine SION	Chef de la subdivision de la Vallée du Doubs	Vallée du Doubs
Pascal SEUROT	Chef de la subdivision de Port sur Saône	Port sur Saône
Michèle KHAIRY	Chef du bureau budget, comptabilité marchés	Développement
Jean-Marc TAVERNIER	Chef du bureau maîtrise d'ouvrage	Ingénierie
Marie-Josée MICHAUD	Adjointe au chef du bureau maîtrise d'ouvrage	Ingénierie
Colette PEIGNEAUX	Chef du bureau Moyens généraux et parc	SG- Moyens Généraux
Éric POIRSON	Chef du bureau Ressources humaines et formation	SG – RHF

# Direction territoriale Rhône Saône de Voies navigables de France

## ANNEXE I-2

### Liste des agents ayant délégation de signature en cas d'absence des chefs d'unité comptable

Nom	Fonction
Jérôme QUITTARD	Adjoint Travaux au chef de la subdivision Études et Travaux de Beaucaire
François PEREZ	Adjoint Études au chef de la subdivision Études et Travaux de Beaucaire
Cyril ANTOLIN	Adjoint au chef de la subdivision de Grand Delta
Yannick SAVOY	Adjoint au chef de la subdivision de Chalon-sur-Saône
Marc RIGOLIER	Adjoint au chef de la subdivision de Dole
Robert MAS	Adjoint au chef de la subdivision de Frontignan
Fabrice BOISSON	Adjoint au chef de la subdivision de Lyon
Laurent MALBRUNOT	Adjoint au chef de la subdivision de Mâcon
Rachel DEPENAU	Adjoint au chef de la subdivision de la Vallée du Doubs
Dominique DUNAND	Adjoint au chef du bureau Études de Besançon
Natacha LAVAL	Adjointe au chef du bureau Ressources humaines et formation
Denis JEANDENAND	Adjoint au chef de la subdivision de Port-sur-Saône
Marc RIGOLIER	Adjoint au chef de la subdivision de Dole